



MESURES SALARIALES COMPLEMENTAIRES : Les propositions **CFDT** pour redonner du pouvoir d'achat aux salariés !

Suite à la déclaration des élus **CFDT** lors du CSEC du 23 juin dernier, la Direction a accepté de tenir une réunion de discussion le mercredi 20 juillet. Après réception de la convocation, nous comprenons qu'il s'agit d'une réunion d'échanges relative à la mise en place de mesures complémentaires sur la politique salariale 2022. Discussion et non négociation, cela fait toute la différence !

Pour la **CFDT**, il est important qu'une mesure de revalorisation salariale soit rapidement mise en place afin de diminuer les effets de l'inflation !

Attention toutefois, ces potentielles mesures ne doivent pas constituer une réouverture des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) ; des NAO devront donc se tenir en fin d'année !

L'objectif premier pour vos élus **CFDT** est d'apporter rapidement une réponse aux effets de l'inflation qui affectent au quotidien les premiers niveaux de salaires, et qui sont bien plus importants qu'au moment de l'accord salarial **Framatome** de 2022.

Afin d'aider la Direction dans ses réflexions, la **CFDT** porte des propositions justes, équilibrées et équitables sur la base des retours des salariés et de nos adhérents !

Les propositions **CFDT** :

	Rémunération brute annuelle	Augmentation Mensuelle
OETAM et CADRES	Plancher : < 40 000 €	100 €
	45 000 €	92 €
	50 000 €	83 €
	55 000€	75 €
	60 000 €	66 €
	65 000 €	58 €
	Plafond : > 70 000 €	50 €

Evolution linéaire entre le plancher et le plafond

• Ces mesures doivent être applicables au 1er septembre 2022, par intégration dans le salaire de base de chaque salarié Framatome. Elles doivent s'ajouter à la politique salariale de 2022.

Une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat dite "PEPA" pourrait permettre de faire face à des dépenses accrues ponctuelles, la CFDT n'y est pas opposée. Toutefois, la priorité est bien de mettre en place une augmentation générale pour chaque salarié.

Ces propositions devront être étudiées par la Direction Générale en amont de la réunion.

Sans mesures significatives, la rentrée de septembre s'annoncera chaotique, la **CFDT** maintient son rendez-vous avec les salariés, le mardi 13 septembre en attendant l'issue des discussions !

Cette réunion a été demandée par la **CFDT** et d'autres Organisations Syndicales, il serait temps d'aboutir à une revalorisation pour que chacun puisse retrouver un peu de pouvoir d'achat !

A suivre le 20 juillet 2022...

